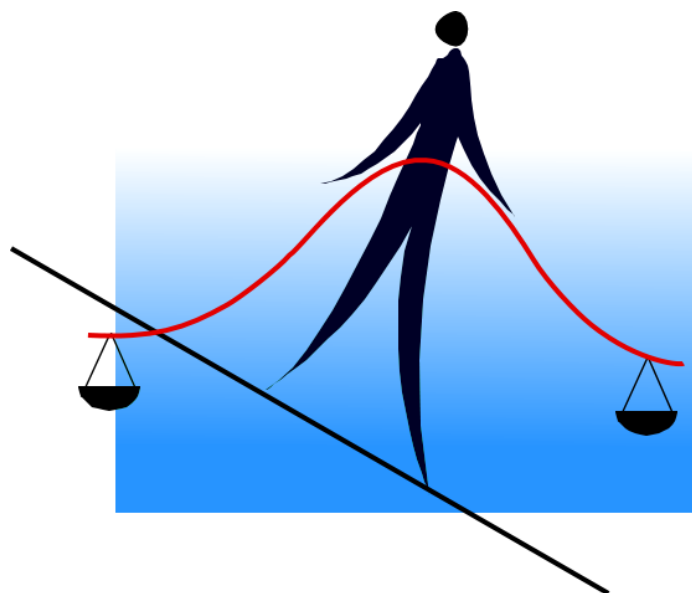


# ÉTHIQUE ET ÉVALUATION



**Association pour le développement  
des méthodologies d'évaluation en éducation**

**30<sup>e</sup> session d'étude de  
l'ADMEE-Canada**

**Les 23 et 24 octobre 2008  
*Hôtel Gouverneur Trois-Rivières***

# ADMEE-2008

## Mot de bienvenue

*C'est avec grand plaisir que l'Association pour le développement des méthodologies d'évaluation en éducation (ADMEE) vous convie à sa 30<sup>e</sup> session d'étude. L'édition de cette année se tiendra à Trois-Rivières et j'invite tous les professionnels de l'éducation et de l'évaluation à se joindre à nous. Deux ateliers et plusieurs conférences vous seront offerts. C'est une occasion unique de mettre à jour vos connaissances professionnelles, de comparer vos expériences avec celles de vos collègues et de développer de nouveaux projets.*

*Cette année, l'ADMEE propose aux participantes et aux participants de porter un regard sur l'éthique en évaluation. Elle reconnaît et consolide ainsi l'importance capitale que revêt l'éthique dans les pratiques évaluatives. La conférence d'ouverture sera prononcée par monsieur Denis Jeffrey, professeur à l'Université Laval, et portera sur les enjeux éthiques de l'évaluation.*

*Nous osons espérer que ce programme vous fournira l'occasion d'échanges fructueux et enrichissants tout en vous permettant d'explorer de nouveaux horizons de coopération scientifique dans l'univers francophone. Au plaisir de vous rencontrer à Trois-Rivières les 23 et 24 octobre prochain et de partager avec vous ces bons moments.*

*Bonne session d'étude!*

*Pierre Valois  
Président de l'ADMEE Canada*

## Jeudi 23 octobre 2008

9 h	–	10 h 30	Accueil et inscription
10 h 30	–	12 h	Ateliers 1 et 2
12 h	–	14 h	Dîner libre
14 h	–	15 h	Communications Bloc A
15 h	–	15 h 30	Pause
15 h 30	–	16 h 30	Communications Bloc B
17 h	–	18 h	Cocktail
18 h 30	–	20 h 30	Assemblée générale de l'ADMEE

### ATELIERS - (JEUDI de 10 h 30 à 12 h)

- Atelier 1 **Le processus de recherche qualitatif et la quête de scientificité**  
*Personne-ressource* : Mylène Fernet (UQAM)
- Atelier 2 **Publier dans la revue *Mesure et évaluation en éducation* et pratiquer l'écriture scientifique**  
*Personnes-ressources* : Marthe Hurteau (UQAM) et Gérard Figari (Université Pierre-Mendès-France)

### BLOC A - (JEUDI de 14 h à 15 h)

- A1 **Réaliser des analyses de Rasch avec RUMM2020 : avantages et limites**  
*Conférenciers et conférencière* : Éric Dionne, Jean-Guy Blais et Julie Grondin (Université de Montréal)
- A2 **La santé psychologique des enseignants : à qui la responsabilité?**  
*Conférenciers et conférencières* : Claude Fernet, Stéphanie Austin-Fernet, Marc Dussault, Frédéric Guay et Caroline Senécal (UQTR)
- A3 **L'éthique et le jugement professionnel dans un référentiel de compétences professionnelles à l'accompagnement d'un changement prescrit**  
*Conférencière* : Louise Lafortune (UQTR)

### BLOC B - (JEUDI de 15 h 30 à 16 h 30)

- B1 **Processus de mise en équivalence des items : l'apport de la modélisation de type « Rasch » dans la recherche d'équité dans les méthodologies d'évaluation**  
*Conférenciers et conférencière* : Patrick Charles, Éric Dionne (Université de Montréal), Hélène Meunier (UQAM) et Jean-Guy Blais (Université de Montréal)
- B2 **L'évaluation de programme au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)**  
*Conférencières* : Geneviève Rodrigue et Joanne Munn (MELS)
- B3 **De la virtuosité technique à la vigilance éthique lors de l'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences**  
*Conférencier* : Pierre Lemay (UQAT)

## Vendredi 24 octobre 2008

8 h 30	–	9 h	Accueil et inscription
9 h	–	10 h	Conférence d'ouverture
10 h	–	10 h 30	Pause
10 h 30	–	11 h 30	Communications Bloc C
11 h 30	–	13 h 30	Dîner
13 h 30	–	14 h 30	Communications Bloc D
14 h 30	–	15 h	Pause
15 h	–	16 h	Communications Bloc E

### CONFÉRENCE D'OUVERTURE (VENDREDI de 9 h à 10 h)

#### Évaluation : les enjeux éthiques

*Conférencier* : Denis Jeffrey (Université Laval)

### BLOC C - (VENDREDI de 10 h 30 à 11 h 30)

- C1 **L'évaluation des compétences au collégial : un regard sur des pratiques évaluatives**  
*Conférencière* : Julie-Lyne Leroux (Université de Sherbrooke)
- C2 **L'argumentation de la validité des inférences d'évaluation dans les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages des établissements d'enseignement collégial québécois**  
*Conférencière et conférencier* : Karine Paquette-Côté et Gilles Raïche (UQAM)
- C3 **Éthique de l'évaluation : une question de jugement?**  
*Conférencière et conférencier* : Suzanne Boucher et Jacques Locas (Sûreté du Québec)

### BLOC D - (VENDREDI de 13 h 30 à 14 h 30)

- D1 **Les définitions des habiletés disciplinaires dans deux grandes enquêtes internationales**  
*Conférencières et conférenciers* : Diane Leduc, Gilles Raïche, Martin Riopel et Claire Isabelle (UQAM)
- D2 **Validation d'un questionnaire sur le leadership éthique**  
*Conférencier et conférencières* : Koffi Philippe Houme, Lyse Langlois, Claire Lapointe et Lucie Héon (Université Laval)
- D3 **Éthique et exercice du jugement professionnel : analyse des processus d'évaluation adoptés par des enseignants du premier cycle du secondaire**  
*Conférencières* : Anick Baribeau et Louise Bélair (UQTR)

### BLOC E - (VENDREDI de 15 h à 16 h)

- E1 **Le développement d'une épreuve intégrée pour évaluer les compétences de planification des futurs instituteurs : un outil critérié pour plus d'équité?**  
*Conférencières* : Catherine Van Nieuwenhoven (Université catholique de Louvain), Marie-Hélène Doidinho Vicoso et Laurence Bregentzer (Haute école Galilée de Bruxelles)
- E2 **Utilisation de la théorie des ensembles flous pour prédire la réussite scolaire**  
*Conférenciers* : Paul Martin (Cégep de Sorel-Tracy) et Jean-Guy Blais (Université de Montréal)
- E3 **L'utilisation des indices d'ajustement des scores individuels : Est-ce éthique?**  
*Conférencière* : Christina St-Onge (Le Conseil Médical du Canada)

## Jeudi 23 octobre 2008

9 h	–	10 h 30	Accueil et inscription
10 h 30	–	12 h	Ateliers 1 et 2
12 h	–	14 h	Dîner libre
14 h	–	15 h	Communications Bloc A
15 h	–	15 h 30	Pause
15 h 30	–	16 h 30	Communications Bloc B
17 h	–	18 h	Cocktail
18 h 30	–	20 h 30	Assemblée générale de l'ADMEE

### ATELIERS - (JEUDI de 10 h 30 à 12 h)

#### Atelier 1 **Le processus de recherche qualitatif et la quête de scientificité**

*Personne-ressource* : Mylène Fernet (UQAM)

Cet atelier propose une initiation aux fondements théoriques associés à la méthodologie qualitative. Il abordera les différentes étapes du processus de recherche qualitatif : de la formulation d'un problème de recherche à l'interprétation et à la validation des résultats obtenus. Les perspectives et les limites des applications des méthodes qualitatives seront discutées à la lumière des critères de scientificité propres à la recherche en sciences humaines.

#### Atelier 2 **Publier dans la revue *Mesure et évaluation en éducation* et pratiquer l'écriture scientifique**

*Personnes-ressources* : Marthe Hurteau (UQAM) et Gérard Figari (Université Pierre-Mendès-France)

Le présent atelier poursuit deux objectifs complémentaires. Dans un premier temps, présenter la revue afin de susciter l'intérêt des auteurs à y contribuer. Enfin, dans un second temps, informer les participants sur certains principes liés à l'écriture scientifique, ce qui pourrait faciliter par le fait même l'acceptation de leur éventuel article. Dans un premier temps, les éléments suivants seront traités en ce qui concerne la revue : les thématiques qui s'avèrent pertinentes; les critères de présentation (longueur, fonte, présentation des figures et des tableaux); les modalités d'évaluation (choix des évaluateurs, grille d'évaluation, rôle du rédacteur); certaines

statistiques concernant les articles acceptés ou refusés et les commentaires qui leur sont associés. Il est à noter que l'acceptation ou le refus d'un article sont souvent reliés à la présentation de l'information. Cette remarque introduit le second point lié à l'écriture scientifique. C'est dans cette perspective que la seconde partie de l'atelier traitera des éléments suivants : l'écriture comme outil pour penser et communiquer : l'occasion « d'inscrire » et de faire connaître un travail intellectuel; les phases organisatrices de l'écriture d'un document (des données brutes d'une « matrice » à l'organisation d'un raisonnement argumentatif et à l'élaboration d'un plan d'exposé); l'art du paragraphe : les différents modes de discours ; les « styles »; l'insertion et le statut des références et des citations. Trois pièces de choix finales : introduction, conclusion et résumé.

### BLOC A - (JEUDI de 14 h à 15 h)

#### A1 **Réaliser des analyses de Rasch avec RUMM2020 : avantages et limites**

*Conférenciers et conférencière* : Éric Dionne, Jean-Guy Blais et Julie Grondin (Université de Montréal)

S'assurer de la qualité des données représente une dimension importante liée à l'agir éthique en évaluation. À ce sujet, l'utilisation des scores bruts issus, par exemple, de questionnaires, de grilles d'appréciation ou de tests présente un certain nombre de limites. Depuis plusieurs années, les spécialistes de la mesure se tournent de plus en plus vers des modélisations de type Rasch afin de transformer les scores bruts associés à une échelle ordinale en une mesure pouvant être considérée sur une échelle dite d'intervalles. Plusieurs logiciels permettent maintenant d'effectuer de telles analyses comme Conquest, Winsteps et RUMM2020. Dans le cadre de cette présentation, nous présenterons et utiliserons les principales fonctionnalités du logiciel RUMM2020 qui pourrait être un outil intéressant pour les chercheurs qui souhaitent traiter des données brutes collectées dans le cadre de leurs recherches. Nous indiquerons comment il est possible de réaliser chacune des étapes allant de l'importation des données brutes dans le logiciel jusqu'à l'interprétation des différentes sorties qu'offre ce dernier. Nous relèverons les avantages et les limites du logiciel en soulignant les aspects communs aux autres logiciels ainsi que les aspects qui distinguent RUMM2020 des autres logiciels couramment utilisés. Notre présentation sera accompagnée d'un exemple réalisé avec des données réelles tirées d'une recherche récente (Dionne, 2008).

**A2 La santé psychologique des enseignants : à qui la responsabilité?**  
*Conférenciers et conférencières : Claude Fernet, Stéphanie Austin-Fernet, Marc Dussault, Frédéric Guay et Caroline Sénécal (UQTR)*

L'épuisement professionnel, communément appelé *burnout*, constitue l'un des enjeux majeurs auxquels sont présentement confrontées les commissions scolaires du Québec (FQDE, 2006). L'objectif de la présentation consiste à exposer les principaux résultats d'une étude longitudinale menée auprès de 944 enseignants de la région de Québec. Les résultats permettent de situer l'importance du sentiment d'épuisement professionnel des enseignants. De plus, ils dégagent le rôle de différents facteurs contextuels et individuels associés à l'évolution du sentiment d'épuisement professionnel des enseignants au cours d'une année scolaire. Des pistes d'interventions sont proposées.

**A3 L'éthique et le jugement professionnel dans un référentiel de compétences professionnelles à l'accompagnement d'un changement prescrit**  
*Conférencière : Louise Lafortune (UQTR)*

Dans le cadre d'un projet d'accompagnement-recherche-formation de la mise en œuvre du Programme de formation de l'école québécoise (2002-2008, partenariat MELS-UQTR), un des résultats de la recherche a mené à l'élaboration d'un référentiel de compétences professionnelles à l'accompagnement d'un changement prescrit. Au cours de cette communication, partant de ce référentiel (Lafortune, 2008), une compétence sera particulièrement abordée. Il s'agit d'« exercer un jugement professionnel en agissant de manière éthique et critique ». Cette compétence s'inscrit dans la perspective que le jugement professionnel rigoureux, transparent et cohérent nécessite autant la concertation et la consultation de collègues que certaines confrontations. Cette perspective suppose l'accompagnement d'une pratique réflexive pour favoriser l'acceptation d'une telle perspective jusqu'à rechercher l'expertise de collègues pour s'aider à prendre des décisions éclairées qui peuvent avoir des conséquences importantes sur le cheminement des personnes accompagnées et sur la mise en œuvre du changement. En ce sens, le développement du jugement professionnel mène à une autonomie réflexive-interactive qui suppose des interactions ainsi que l'acceptation du regard de l'autre sur ses pratiques jusqu'à les remettre tout en demeurant soi-même

responsable de ses gestes professionnels. Une attention particulière sera portée à la méthode de recherche utilisée pour concevoir ce référentiel. Elle est axée sur la théorisation émergente qui se veut une démarche permettant de faire des découvertes théoriques principalement à partir de l'action du milieu étudié qui agit dans sa propre étude (Lafortune, 2004).

Lafortune, L. (2008). *Compétences professionnelles à l'accompagnement d'un changement. Un référentiel*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Lafortune, L. (2004). *Travailler en équipe-cycle. Entre collègues d'une école*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

**BLOC B - (JEUDI de 15 h 30 à 16 h 30)**

**B1 Processus de mise en équivalence des items : l'apport de la modélisation de type « Rasch » dans la recherche d'équité dans les méthodologies d'évaluation**

*Conférenciers et conférencière : Patrick Charles, Éric Dionne (Université de Montréal), Hélène Meunier (UQAM) et Jean-Guy Blais (Université de Montréal)*

La question éthique est reconnue comme étant une dimension incontournable des méthodologies utilisées en mesure et évaluation en éducation. L'objectif de cette recherche était de construire une échelle commune de mesure à partir d'items administrés périodiquement sur environ huit ans.

La banque initiale d'items est composée de 985 items de mathématique des ordres d'enseignement secondaire et collégial. À l'École Polytechnique de Montréal, 3 257 étudiants nouvellement admis ont volontairement passé 11 tests standardisés durant cette période. Ces tests étaient constitués de 60 items à choix multiples chacun, avec répétition de certains items dans les différentes versions. À l'aide du modèle de Rasch de la théorie des réponses aux items (TRI), nous avons estimé les caractéristiques métriques des items, principalement l'indice de difficulté.

Cette communication veut, dans un premier temps, exposer les procédures d'estimation des paramètres d'items et la procédure d'ancrage (*anchoring*) du logiciel Rasch Unidimensional Measurement Model (RUMM2020). Ensuite, nous présenterons les différentes étapes de modélisation ainsi que les résultats obtenus. Ces derniers démontrent qu'il est possible de construire une échelle commune de mesure avec 444 items provenant de la banque initiale.

## B2 L'évaluation de programme au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

*Conférencières : Geneviève Rodrigue et Joanne Munn (MELS)*

L'évaluation de programme est une fonction relativement nouvelle au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport puisque la politique ministérielle a été adoptée en 2005. La mise en place de cette politique fait face à de nombreux défis dont celui de tenir compte du contexte dans lequel chaque programme évalué est mis en œuvre. Au cours de l'atelier, la démarche d'évaluation sera présentée et illustrée par des exemples. Aussi, des liens seront établis avec les normes d'évaluation de programme afin de démontrer les enjeux liés à l'utilité, à la faisabilité et à la fiabilité des évaluations de même que le respect de l'éthique.

## B3 De la virtuosité technique à la vigilance éthique lors de l'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences

*Conférencier : Pierre Lemay (UQAT)*

L'évaluation formative (l'évaluation « pour » l'apprentissage par opposition à l'évaluation « de » l'apprentissage) se veut une tentative de formalisation des procédures utilisées par l'enseignant afin d'adapter son action pédagogique en fonction des progrès et des problèmes d'apprentissage rencontrés par les élèves (L. Allal). Elle se veut essentiellement une activité individuelle d'interprétation en situation mais toujours inscrite dans un réseau d'interactions entre individus et dans un contexte institutionnel et social.

Deux démarches la fondent : 1) la réunion et la confrontation de sources d'informations de nature variée (démarche d'« assessment », d'enquête documentaire en quelque sorte); 2) la combinaison dans un raisonnement interprétatif qui peut inclure un algorithme de calcul mais ne s'y réduit pas nécessairement.

Selon une approche par compétence, comment concilier, dans nos pratiques d'évaluation, l'efficacité des procédures et l'équité dans la prise en compte des situations singulières? Comment combiner la standardisation des procédures et l'adaptation, la différenciation en fonction des élèves? Comment concilier le contrôle sur le plan technique, l'amélioration et le développement des apprentissages et de l'enseignement sur le plan pédagogique et l'« empowerment » des élèves et des enseignants par

rapport à leurs propres démarches? Cette dernière question devrait nous permettre de soulever celle du rapport à la référence, rapport qui ne saurait se réduire à un rapport de conformité.

Ces interrogations spécifiques à la vigilance éthique devraient permettre de minimiser le tort causé aux élèves mais surtout d'éviter qu'ils quittent le système scolaire, convaincus qu'ils ne peuvent pas apprendre et réussir. Bref, comme le souligne Bernard Rey, l'important est de conduire l'élève dans une dynamique de libération intellectuelle en lui indiquant où il en est et surtout ce qu'il lui reste à faire.

**Vendredi 24 octobre 2008**

8 h 30	–	9 h	Accueil et inscription
9 h	–	10 h	Conférence d'ouverture
10 h	–	10 h 30	Pause
10 h 30	–	11 h 30	Communications Bloc C
11 h 30	–	13 h 30	Dîner
13 h 30	–	14 h 30	Communications Bloc D
14 h 30	–	15 h	Pause
15 h	–	16 h	Communications Bloc E

### CONFÉRENCE D'OUVERTURE (VENDREDI de 9 h à 10 h)

#### Évaluation : les enjeux éthiques

*Conférencier : Denis Jeffrey (Université Laval)*

Les enseignants ont un mandat éthique très important. Ils sont les pourvoyeurs de valeurs et d'idéaux moraux qui doivent susciter chez les élèves le désir d'assumer leur humanité. C'est pourquoi on leur demande d'être des modèles de moralité. Leur responsabilité à l'égard de la réussite scolaire de leurs élèves est confirmée par tous les tribunaux canadiens. On pourrait même soutenir que les responsabilités éthiques des enseignants sont accrues puisqu'ils doivent rendre régulièrement compte de leur travail à leurs élèves, aux parents, aux membres de la direction et à la société en général. Enseigner, en fait, c'est par excellence un acte qui relève de l'éthique. Dans un premier temps, l'on traitera de l'éthique au sens large, avant d'aborder la place de l'éthique dans l'enseignement, et par la suite, des enjeux de l'éthique professionnelle des enseignants. Cela nous amènera à discuter plus particulièrement des questions éthiques dans l'évaluation des élèves. Pourquoi l'éthique doit être placée au cœur de toutes procédures

d'évaluation? Pourquoi l'éthique est nécessaire dans l'élaboration et l'exécution de d'évaluation dans le quotidien scolaire? Les questions d'éthique touchant l'évaluation sont multiples, surtout avec le renouveau pédagogique qui vise essentiellement à mettre l'évaluation scolaire au service des apprentissages. Comment juger, du point de vue de l'éthique, les nouveaux enjeux liés à l'évaluation formative, à la peur de mettre en échec un élève, à la peur de mesurer des connaissances mémorisées, etc.? Comment instaurer dans la classe une culture de l'évaluation qui ne soit ni tyrannique, ni laxiste, et qui fixe le mieux possible des rituels pour mesurer la progression des élèves? Puisqu'un enseignant n'est pas un psychologue et encore moins un sociologue, a-t-il les compétences professionnelles pour observer et interpréter de manière judicieuse des comportements, des attitudes, des interactions sociales, dans l'optique de porter le meilleur jugement possible sur la valeur totale d'un élève? L'analyse de la jurisprudence montre que des enseignants ont été accusés pour incapacité à évaluer correctement leurs élèves. Nous discuterons, pour terminer, quelques jugements des tribunaux à ce sujet.

## **BLOC C - (VENDREDI de 10 h 30 à 11 h 30)**

### **C1 L'évaluation des compétences au collégial : un regard sur des pratiques évaluatives**

*Conférencière : Julie-Lyne Leroux (Université de Sherbrooke)*

Au Québec, l'approche par compétences a entraîné une refonte complète des programmes d'études de la formation professionnelle, de l'enseignement collégial (cégeps), de l'enseignement primaire et, plus récemment, de l'enseignement secondaire général. Dans ce contexte de renouveau pédagogique, après plusieurs années de mise en pratique de programmes formulés par compétences, l'ordre collégial a développé une expertise qui lui est propre, qui est composée de pratiques novatrices, de nombreux projets pédagogiques et d'un travail de réflexion et de concertation sur l'évaluation des apprentissages (Boisvert, Lacoursière et Lallier, 2006). Toutefois, à ce jour, peu de recherches font état des pratiques évaluatives mises en œuvre, par des enseignants, dans différents programmes et dans le contexte d'un cours. Ainsi, dans le but de connaître les pratiques évaluatives des principaux acteurs de ce renouveau, dans cette communication, un regard sera posé sur les résultats d'une recherche

qualitative visant à décrire et à analyser les pratiques évaluatives d'enseignants et d'enseignantes du collégial.

Plus particulièrement, en nous appuyant sur la méthodologie de l'étude de cas multiples de Yin (2003), des données ont été recueillies auprès de 12 enseignantes et enseignants issus de différents programmes du collégial. L'analyse des données, nous a permis de dégager des portraits quant aux dimensions de l'intention et le moment de l'évaluation, des tâches et des situations d'évaluation, des outils et des instruments d'évaluation et des rôles dans l'évaluation. Ces résultats de recherche seront présentés et remis en question dans le but de formuler les défis que propose l'évaluation des compétences au collégial.

### **C2 L'argumentation de la validité des inférences d'évaluation dans les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages des établissements d'enseignement collégial québécois**

*Conférencière et conférencier : Karine Paquette-Côté et Gilles Raïche (UQAM)*

L'acte d'attribuer une note à un étudiant implique une responsabilité envers la sanction des apprentissages, la rétroaction à l'étudiant, la détection de sources d'erreurs dans l'apprentissage et l'orientation de l'étudiant vers une formation ou un emploi adapté à ses compétences. Cet acte implique aussi que la note attribuée sera interprétée et utilisée par les institutions d'enseignement, les milieux professionnels et le marché de l'emploi; c'est donc un acte à grandes portées sociales. Il importe que la note attribuée et l'interprétation qui en est faite soient valides. Il est de la responsabilité éthique des enseignants de s'assurer de la validité des inférences qu'ils produisent à partir des résultats d'évaluation de leurs étudiants. Kane (2006) a proposé une structure d'argumentation interprétative qui permet d'assurer l'argumentation de la validité des inférences produite en regard de l'évaluation des apprentissages. Chaque établissement d'enseignement collégial québécois est dans l'obligation, depuis 1994, de définir et d'appliquer une politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages. Puisque ces politiques doivent permettre d'orienter, d'encadrer et de soutenir les pratiques d'évaluation des apprentissages dans les établissements d'enseignement collégial, il semble justifié de s'attendre à ce qu'elles contiennent les éléments permettant la validation des inférences d'évaluation. Une recherche en cours de réalisation vise à vérifier si les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages élaborées à



l'intérieur du réseau collégial québécois contiennent suffisamment d'information pour permettre d'assurer l'argumentation de la validité des inférences au regard des apprentissages des étudiants. Au cours de cette communication seront présentés le cadre théorique de cette recherche centré principalement sur la structure d'argumentation interprétative proposée par Kane (2006), la méthodologie de cette recherche et les analyses anticipées.

### C3 **Éthique de l'évaluation : une question de jugement?**

*Conférencière et conférencier : Suzanne Boucher et Jacques Locas (Sûreté du Québec)*

« Éthique » et « évaluation » sont-ils synonymes? Est-il justifié de parler d'une éthique de l'évaluation comme d'un processus de réflexion critique sur l'évaluation? Comment, au cours du processus d'évaluation, peut-on répondre à la question omniprésente en éthique : quoi faire pour bien faire... dans les circonstances? Comment y garder un juste équilibre entre les fins et les moyens?

La Sûreté du Québec a choisi, depuis une dizaine d'années, contrairement à la tradition anglo-saxonne, de dissocier l'éthique des comportements et de faire du développement d'une culture de l'éthique, un des éléments centraux de son engagement envers la sécurité publique.

Les normes ne sont jamais assez universelles pour être applicables à toutes les situations. L'éthique devient cet outil d'adaptation au changement mais, ultimement, ce moyen d'accroître l'autonomie professionnelle face à l'incertitude caractéristique du processus de réflexion éthique.

L'exposé s'appliquera d'abord à clarifier quelques concepts pour s'assurer d'une compréhension commune de termes comme morale, déontologie, mœurs, etc. On verra, ensuite, que les valeurs et les normes s'insèrent dans un processus de prise de décision et qu'elles contribuent à donner sens à cette décision. Non seulement, faut-il prendre en compte la norme à appliquer, à l'origine de la décision, mais aussi et surtout, se demander quel était l'esprit de la norme lorsqu'elle a été définie et si les conditions la justifiant sont encore pertinentes. Le processus de réflexion vise à éviter qu'une décision, justifiée normativement, n'ait des conséquences contraires au sens pour lequel elle a été définie. Finalement, comment l'éthique trouve-t-elle son application dans une direction du développement et de la formation à la Sûreté du Québec et plus particulièrement dans le domaine de l'évaluation?

## **BLOC D - (VENDREDI de 13 h 30 à 14 h 30)**

### D1 **Les définitions des habiletés disciplinaires dans deux grandes enquêtes internationales**

*Conférencières et conférenciers : Diane Leduc, Gilles Raïche, Martin Riopel et Claire Isabelle (UQAM)*

S'intégrant au thème de l'éthique en évaluation par le biais d'un regard sur deux grandes enquêtes internationales, la communication proposée vise à comparer les définitions des habiletés disciplinaires en mathématiques et en sciences ainsi que leurs dimensions évaluées lors des différentes rondes du TEIMS et du PISA. Elle s'inscrit à l'intérieur d'une recherche portant sur la structure et l'évolution de l'intégration des pratiques d'évaluation des apprentissages aux pratiques pédagogiques dans le contexte des approches par compétences.

Puisque le but premier de ces enquêtes est de documenter les performances des élèves et les enseignements dispensés, il nous apparaît primordial et tout à fait éthique d'examiner en premier lieu comment chaque enquête définit les mathématiques et les sciences. Notre intérêt se porte donc sur la perspective, l'esprit qui oriente la construction de ces évaluations et qui permet un consensus entre les pays participants, malgré les différences entre leurs programmes d'études. Nous exposerons la philosophie du TEIMS et du PISA avant de résumer leur structure respective et de présenter plus en détails les définitions et les dimensions des mathématiques et des sciences.

### D2 **Validation d'un questionnaire sur le leadership éthique**

*Conférencier et conférencières : Koffi Philippe Houme, Lyse Langlois, Claire Lapointe et Lucie Héon (Université Laval)*

Le concept de leadership a suscité un grand intérêt chez plusieurs chercheurs. Quatre grandes théories se sont imposées dans l'étude du concept : la théorie axée sur les traits de caractère (Stodgill, 1974), la théorie axée sur le comportement (McGregor, 1978), celle du leadership situationnel (Hershey & Blanchard, 1993) et celle du leadership transformationnel (Burns, 2003).

Dans des travaux récents, Starratt (1991), Sergiovanni (1992) et Northouse (2004) ont souligné l'importance d'un nouveau concept en émergence, celui du leadership éthique. Toutefois, très peu d'études empiriques ont été

réalisées pour vérifier la validité de ce construit. Présentement, la seule étude de terrain recensée dans les écrits scientifiques est celle de Brown, Treviño et Harrison (2005) qui ont développé et validé un instrument permettant de mesurer le concept unitaire du leadership éthique. S'appuyant sur des études en éthique appliquée (Frey & Willeman, 2005), Langlois (1997) a proposé une typologie du leadership éthique qui permet de lire les actions morales des trois composantes proposées par Starratt (1991, 2004) dans son modèle du leadership éthique en administration scolaire : l'éthique de la sollicitude (Gilligan, 1982), l'éthique de la justice (Sullivan, 1986) et l'éthique de la critique (École de Franckfort). Afin de vérifier la validité empirique de cette typologie, un questionnaire a été élaboré et administré à 508 répondants incluant des gestionnaires de CÉGEP, des commissions scolaires et d'établissements scolaires au Québec ainsi que des gestionnaires d'établissements scolaires aux États-Unis. Les résultats d'analyses par les méthodes statistiques d'équations structurelles montrent que l'instrument présente des qualités psychométriques très intéressantes et que les trois types d'éthique se confirment empiriquement. Notre communication vise à présenter ces résultats et à discuter de leurs implications scientifiques et pratiques dans le milieu scolaire.

### D3 **Éthique et exercice du jugement professionnel : analyse des processus d'évaluation adoptés par des enseignants du premier cycle du secondaire**

*Conférencières : Anick Baribeau et Louise Bélair (UQTR)*

Les enseignants du premier cycle du secondaire ont dû, en juin 2007, établir pour la première fois un bilan des apprentissages de leurs élèves en indiquant le niveau de développement de compétences à partir des échelles des niveaux de compétence élaborées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Énoncer un jugement sur la qualité des apprentissages d'un élève a des conséquences sérieuses sur la suite de son parcours scolaire et social (Allal, 2007). L'éthique professionnelle associée à ce jugement occasionne à cet égard de multiples interrogations de la part des enseignants puisqu'ils ont tendance à croire que leur jugement plutôt « subjectif » ne peut pas dégager autant de rigueur qu'une assertion « objective ». Or, dans la foulée de Weiss (1990) sur la subjectivité blanchie et pour assurer la nécessaire validité, de même que la fiabilité et la fidélité des jugements portés lors de la reconnaissance des compétences des élèves au terme des cycles, il faut

justement prendre en compte cette dimension éthique qui revêt une importance capitale (Bélair, 2007).

Ces dimensions, éthique et exercice du jugement professionnel, ont été analysées dans le cadre d'un projet de recherche subventionné par le MELS par le biais d'analyses de pratiques de 39 enseignants de différentes disciplines (secteurs privé et public, francophone et anglophone) lors de l'établissement du premier bilan des apprentissages de fin de cycle en juin 2007. Nous présenterons les résultats de cette étude réalisée de novembre 2007 à mai 2008.

## **BLOC E - (VENDREDI de 15 h à 16 h)**

### E1 **Le développement d'une épreuve intégrée pour évaluer les compétences de planification des futurs instituteurs : un outil critérié pour plus d'équité?**

*Conférencières : Catherine Van Nieuwenhoven (Université catholique de Louvain), Marie-Hélène Doidinho Vicoso et Laurence Bregentzer (Haute école Galilée de Bruxelles)*

Depuis quelques années, le législateur belge a voulu baliser la formation des enseignants pour qu'elle soit plus en phase avec le métier réel. C'est dans cet esprit de renouveau qu'un dispositif innovant a été introduit dans le curriculum : les Ateliers de formation professionnelle (AFP) censés être au cœur de l'articulation théorie-pratique. Ces ateliers sont coanimés par des didacticiens, des psychopédagogues et des instituteurs, les Maîtres de formation pratique (MFP) présents pour témoigner de leur expertise du terrain.

Les AFP représentent un espace pédagogique ouvert au sein duquel différents acteurs engagés dans la formation contribuent à assurer l'interface entre la construction des savoirs et leur mise en pratique sur le terrain dans le contexte du développement des compétences professionnelles. L'objectif est donc de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique. Dans ce contexte de formation qui réunit plusieurs partenaires autour du développement de compétences professionnelles se pose la question de l'évaluation.

L'équipe interdisciplinaire a tenté de développer une épreuve «intégrée unique qui requiert de la part de l'étudiant la maîtrise coordonnée tant des

compétences psychopédagogiques que didactiques, et ce, dans un contexte qui se veut « authentique ». Chaque partenaire a tenté d'établir une grille critériée pour baliser l'évaluation certificative des AFP sur la base d'une planification à défendre lors d'une présentation orale. La communication vise la présentation de ce dispositif d'évaluation collégiale et son analyse sur la base d'un étayage théorique dans le domaine de l'évaluation authentique (De Boeck, Labeau, Mottier Lopez & Van Nieuwenhoven, 2008; Vanhulle & Schillings, 2004).

## E2 Utilisation de la théorie des ensembles flous pour prédire la réussite scolaire

*Conférenciers : Paul Martin (Cégep de Sorel-Tracy) et Jean-Guy Blais (Université de Montréal)*

Le discours dominant en éducation aujourd'hui laisse une place importante au problème de l'échec scolaire. L'une des solutions avancées à ce problème consiste à dispenser un enseignement différencié, c'est-à-dire établir un diagnostic sur la capacité du sujet dès le départ pour pouvoir lui offrir un enseignement d'appoint le cas échéant. Or, un diagnostic valide sur la capacité doit se fonder sur un pronostic de réussite future.

Lorsque le diagnostic repose sur le score à une épreuve, il est normalement conseillé de faire une interprétation critériée du score; en ce sens, le critère sera pour nous la réussite future. Toutefois, les théories des tests existantes restent limitées quant à l'interprétation critériée des scores. En effet, le modèle où le diagnostic traditionnel de réussite/échec obtenu avec le seul paramètre du score de césure demeure incomplet. Par contre, la théorie des ensembles flous vient nuancer ce modèle en y ajoutant un second paramètre pour illustrer le lien entre le score brut et le degré de certitude pour un diagnostic. De plus, le traitement des données s'effectue alors par des opérations sur des ensembles flous afin de nous permettre d'inférer deux règles d'implication logique pour prédire la réussite à partir d'un diagnostic de capacité et l'échec à partir d'un diagnostic d'incapacité.

L'expérimentation du modèle en question a été effectuée à partir des données qui nous proviennent de deux cohortes de l'École Polytechnique de Montréal. Plus précisément, nous avons pour chaque étudiant d'une cohorte son score à une épreuve diagnostique de mathématique administrée lors de l'admission ainsi que sa cote au cours de mathématique « Calcul I » dispensé dans la première année du programme.

Les résultats nous montrent que le modèle est valide pour prédire la réussite mais non l'échec. En effet, l'indice pronostic de la réussite est significatif alors que celui de l'échec ne l'est pas.

## E3 L'utilisation des indices d'ajustement des scores individuels : Est-ce éthique?

*Conférencière : Christina St-Onge (Le Conseil Médical du Canada)*

L'évaluation des apprentissages représente une activité centrale et primordiale dans notre système d'éducation. Les résultats obtenus aux épreuves et aux travaux scolaires peuvent avoir des répercussions importantes dans la vie de toutes les personnes concernées, et ce, en rapport à leur cheminement académique ou professionnel. Ainsi, l'évaluation des apprentissages et des compétences se doit d'être aussi fidèle et valide que possible.

Diverses méthodologies et analyses statistiques sont utilisées afin d'estimer la fidélité et la validité des instruments de mesure utilisés en évaluation des apprentissages et des compétences. Néanmoins, les analyses utilisées traditionnellement s'appliquent à l'ensemble du groupe et permettent seulement de juger la fidélité et la validité pour ce dernier et non pour les patrons de réponses des individus. Comme ces patrons de réponses sont à la base des scores utilisés dans des processus décisionnels, et qu'on se doit de prendre une décision à partir d'un score représentatif du niveau réel d'habileté, il est important de s'assurer de la validité des patrons de réponses des individus.

Un groupe d'indices statistiques, les indices d'ajustements des scores individuels, a été développé afin de pouvoir évaluer la vraisemblance des patrons de réponses. Ces indices évaluent la correspondance entre un patron de réponses et un modèle de mesure donné. Cette mesure est un indice, parmi d'autres indices, de la représentativité du niveau réel d'habileté.

Ces indices sont une source d'information intéressante, toutefois, ils ne sont pas sans failles. L'objectif de cette présentation est de faire un bilan de ces indices, de l'information qu'ils procurent et de leurs pertinences, afin de déterminer dans quels contextes il est éthique de les utiliser.